HAL
open science

Tourisme culturel et patrimoine urbain. Opportunisme ou relativisme patrimonial à Nantes ?

Anne Bossé, Amélie Nicolas

To cite this version:

Anne Bossé, Amélie Nicolas. Tourisme culturel et patrimoine urbain. Opportunisme ou relativisme patrimonial à Nantes ?. La ville patrimoine. Formes, logiques, enjeux et stratégies (sous la dir. de Caroline De Saint Pierre)., Presses Universitaires de Rennes, 2014. hal-01359001

HAL Id: hal-01359001

https://hal.science/hal-01359001v1

Submitted on 12 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 5
Tourisme culturel et patrimoine urbain.
Opportunisme ou relativisme patrimonial à Nantes ?

Anne Bossé, Amélie Nicolas

in
***La ville Patrimoine. Formes, logiques, enjeux et stratégies*, Caroline De Saint-Pierre (dir.), PUR, 2014.**

Devenir une destination touristique majeure en Europe, voilà ce à quoi nombre de métropoles européennes s'attachent. Nantes n'échappe pas à cette règle de la conquête d'une nouvelle économie touristique pour son territoire. Longtemps considérée comme une simple plateforme d'échanges commerciaux et portuaires, restée à l'écart de l'axe central des villes ayant gagné en visibilité grâce à la construction européenne, cette ville n'a eu longtemps que peu d'atouts, selon les acteurs urbains, pour attirer investisseurs et visiteurs extérieurs. Le basculement de l'image de Nantes a été initié depuis plus de 20 ans par l'équipe municipale de Jean-Marc Ayrault dans le cadre d'une politique de renouvellement de l'attractivité d'un territoire devenu « grand » (axe Nantes-Saint-Nazaire-La Baule), et porté par une coalition des acteurs politiques, culturels et de la communication. Si, dans l'intervalle, l'industrie et le port ont périclité, la politique de développement économique autour des activités tertiaires, la consolidation du système intercommunal - facilitée par cette stabilité politique - et surtout la démarche de grands projets urbains ont quant à elles « performé », et permis la croissance de cette ville considérée aujourd'hui comme attractive. Conjointe, la politique d'image s'est elle largement appuyée sur la mise en œuvre d'une politique culturelle et évènementielle, à l'adresse des Nantais, à qui il semblait également nécessaire de faire redécouvrir les potentialités de leur ville. Actuellement, l'avenir de l'attractivité métropolitaine semble plus volontairement affirmé comme passant par l'économie touristique. Ainsi, la dernière proposition évènementielle d'une biennale d'art contemporain à l'échelle de l'estuaire de la Loire, *Estuaire*, s'est-elle dupliquée dans une structure publique, *Le Voyage à Nantes,* destinée à fédérer les initiatives et les acteurs du développement et de l'attractivité touristique, patrimoniale et urbaine. Ces enjeux de promotion du territoire, initiant et diffusant des récits de la ville renouvelée, requestionnent fortement la qualification patrimoniale comme les processus de patrimonialisation.

Ce texte va s'attacher à détailler les aspects de cette actualité nantaise, particulièrement intéressante pour interroger le rôle du tourisme dans la réinvention du patrimoine[1]. La plupart des travaux reliant tourisme urbain et patrimoine considèrent le patrimoine comme le pilier majeur de la mise en tourisme. Reconquête des centres-villes, réhabilitation du patrimoine historique, et risque de muséification, ont été documentés comme les principaux effets de ce tourisme sur les villes, le patrimoine étant alors posé majoritairement comme une recherche d'authenticité de la part du visiteur. Le processus de patrimonialisation, focalisé sur les « vieilles pierres », apparaît ainsi souvent instrumenté par les pouvoirs publics dans le but de la marchandisation du territoire. Pourtant, la valeur stratégique du patrimoine est-elle toujours si évidente ? Dans la lignée de travaux visant à échapper à la seule logique de l'impact du tourisme sur les sociétés touristiques (DOQUET,

[1] Nous considérons ici le patrimoine comme ce qui est mis en valeur, ayant donc fait l'objet d'un marquage spécifique dans la ville et issu d'une sélection dans les traces urbaines (VESCHAMBRE, 2008).

2010) – et donc à l'impact d'une inflation patrimoniale toujours plus soumise à la pression touristique - pour explorer l'ensemble des liens entre tourisme et urbanité (LUSSAULT, STOCK, 2007), nous voudrions explorer les ressorts de la qualification patrimoniale, sous l'angle de l'expérience touristique et de ses exigences, tout en l'éclairant par les rapports de force institutionnels. Cet article s'appuie ainsi, au travers de l'exemple nantais, sur un croisement entre une approche pragmatique de l'expérience touristique et une approche sociologique de l'action publique, afin de détailler les négociations patrimoniales dans la métropole touristique.

1. Le patrimoine, une place revue dans l'espace urbain : de la visite du monument au territoire visitable

Été 2007, la biennale *Estuaire* relevant tant de la proposition artistique, culturelle, qu'urbanistique et touristique conquiert ses premiers visiteurs, poursuivant cette histoire longue nantaise de l'évènementiel au service de la mise en récit de territoires à révéler. Conçue initialement en trois éditions (2007, 2009, 2011), la dernière se tient finalement à l'été 2012. Renommée *le Voyage à Nantes* (VAN), elle est repoussée d'un an pour laisser à la nouvelle société publique locale, prenant ce même nom de VAN, le temps de se structurer et de structurer l'offre touristique de la « destination ». Cette société « née de la volonté politique de Nantes Métropole et de la Ville de franchir une nouvelle étape pour s'imposer dans le concert des villes européennes et mondiales, notamment en termes touristiques[2] » regroupe l'ancien Office de tourisme de Nantes Métropole, la Société d'Economie mixte Nantes Culture et Patrimoine gérant par délégation de service public les deux sites touristiques phares (le Château des ducs de Bretagne et les Machines de l'île) ainsi que les cryptes de la cathédrale, la librairie du Musée des Beaux-Arts, et l'activité de la biennale *Estuaire*. Elle centralise donc un ensemble de structures culturelles et touristiques jusque-là largement indépendantes avec deux objectifs principaux : gagner en lisibilité grâce à un acteur unique, identifié et légitimé ; gagner en cohérence par la mise en place d'une stratégie de promotion touristique unique à même de commercialiser et de centraliser l'offre. Dirigée par Jean Blaise, acteur incontournable des milieux culturels à Nantes[3], la configuration est ainsi spécifique, validant le choix d'une attractivité touristique fondée sur la rencontre de la culture, de l'art, du patrimoine et de l'économie touristique.

Estuaire : apprêter les espaces à la visite, un enjeu touristique majeur

Le projet de la biennale est l'activateur de la mise en tourisme de la métropole. Pour ses organisateurs, la biennale vise, dans le même temps, la promotion nationale et européenne du territoire métropolitain, et sa construction identitaire et fédératrice au niveau local. Le projet déploie l'installation (et la conception) d'œuvres *in situ*, venant constituer l'offre d'un parcours le long du fleuve, support à la découverte de cet estuaire mal appréhendé et peu connu. Entre 2007 et 2012, les œuvres au départ conçues comme éphémères deviennent, pour

[2] Conférence de presse du 20 janvier 2011.

[3] En 1982, il est missionné à Nantes pour créer ce qu'il aime rappeler comme étant « la dernière maison de la culture type Malraux ». En 1983, « chassé » de cette Maison de la culture (la mairie changeant de couleur politique), il monte un syndicat intercommunal à vocation culturelle, le Centre de recherche et de développement culturel, et organise des festivals dans des lieux insolites. Sa structure se réfugie à Saint-Herblain où le jeune Jean-Marc Ayrault détient la municipalité depuis 1977. C'est tout naturellement qu'il revient à Nantes en 1989 auprès de la nouvelle municipalité socialiste. En 2000, il devient directeur de la scène nationale le *Lieu Unique*.

la plupart, d'entre elles pérennes, et la proposition artistique évènementielle s'ancre très clairement dans le territoire, basculant dans le régime de la valorisation touristique : « seize œuvres sont désormais les pierres d'un monument dispersé sur 60 kilomètres[4] ».
Cette manifestation a ainsi fait passer au premier plan la visite du territoire comme acte et sens de l'expérience touristique. Croisière sur la Loire pour approcher de manière originale les œuvres, installation d'œuvres dans des « coins » difficilement accessibles devenant lieux de visite, incitation au cabotage d'œuvres en œuvres (en car, en voiture, en vélo) favorisant la découverte des villages, ports ou points de vue : la biennale conduit à rendre visitables les espaces des rives de l'estuaire. Ces derniers sont apprêtés pour les visiteurs (TROM, 2002). Les aléas de la première édition avaient d'ailleurs révélé la difficulté d'assurer les conditions de visite dans un territoire jusque-là non appréhendé sous le regard touristique. Les œuvres sont ainsi de véritables prises[5] à l'activité touristique : elles fixent un horizon et offrent des bornes temporelles ; elles organisent les déambulations à l'approche et autour ; elles règlent les distances de fréquentation possible du public ; elles suggèrent un mode d'être dans les lieux et un rapport au paysage alentour[6]. Par exemple, l'œuvre intitulée « L'observatoire » de Tadashi Kawamata est composée d'un sol en bois situé à 40 centimètres environ du sol marécageux, roselières parfois inondées, sur lequel on chemine pendant une vingtaine de minutes avant d'arriver à une tourelle permettant de prendre de la hauteur et d'observer la Loire lointaine. Si elle n'est pas jugée particulièrement pertinente sur le plan de l'expérience esthétique, cette œuvre a pris sa place dans la cartographie des lieux appropriés et pratiqués parce qu'on y éprouve un rapport touristique au monde[7].
En effet, cette proposition d'*Estuaire* de « monument dispersé » ou de « collection d'œuvres d'art à ciel ouvert », repose sur et incarne les évolutions des pratiques touristiques, sous les effets conjugués de l'effacement de la distinction entre temps ordinaire et temps extraordinaire, de l'infusion générale du sens touristique dans la société (LUSSAULT, 2007), ou encore de la valorisation de l'expérience mobilitaire. Le goût du déplacement, substance de l'acte touristique et le plaisir du franchissement sont redoublés par un appétit visuel et cognitif, se développant aussi pour le territoire de proximité. Ainsi l'expérience touristique relève aujourd'hui du monument visitable et moins de « la visite du monument[8] ». Dans ce passage d'une logique de point à celle d'une ligne, ou d'un tourisme centré sur quelques monuments d'exception à une appréhension de l'espace urbain sous forme de parcours, la prise en charge du visiteur se fait plus complète, conduisant à penser un ensemble visitable. La biennale *Estuaire*, avec ce passage à l'échelle métropolitaine permettant de multiplier les lieux et d'accentuer la richesse et la nouveauté de la découverte proposée, s'offre au déploiement de ces spatialités touristiques[9].

---

[4] Site Internet de l'Office de tourisme de Nantes. http://www.nantes-tourisme.com/
[5] Cf. JOSEPH, 1998.
[6] Ces aspects sont caractéristiques de l'expérience spatiale de la visite, marquée entre autres par une envie de découverte maîtrisée et par un appétit essentiellement visuel (BOSSE, 2010).
[7] D'une manière générale, la biennale n'a pas eu beaucoup d'échos positifs dans le milieu de l'art contemporain (pour en savoir plus sur ces débats, cf. *Place publique*, n°4, été 2007). Elle a bien plutôt structuré des lieux de visites. Dans le cas de « l'observatoire » typiquement, sa situation, ni trop proche ni trop loin de Nantes fait qu'on y retourne, qu'on y emmène les amis, la famille. Son succès se joue aussi dans la déambulation offerte par l'œuvre.
[8] Référence au titre du livre dirigé par Catherine Bertho-Lavenir (2004).
[9] La nécessité du renouvellement de l'argumentaire commercial est évidemment aussi un facteur puissant des évolutions des propositions touristiques. Renseignées par nombre d'études privées (marketing, consulting, ingénierie…) elles ont notamment montré que la dimension expérientielle et émotionnelle embarque « positivement » le visiteur. La revue *Cahiers Espaces* sur la visite d'entreprise emblématise à la fois le mélange des genres et l'intérêt marketing des qualités cognitive et physique d'une visite (n°92, décembre 2006).

Le VAN ou les vertus de la faiblesse patrimoniale

« Sur votre chemin, laissez-vous conduire d'une œuvre signée par un grand artiste d'aujourd'hui à un élément remarquable de notre patrimoine, des "incontournables" de la destination à des trésors méconnus, d'une ruelle historique à une architecture contemporaine, d'un point de vue étonnant sur la ville à un incroyable coucher de soleil sur l'estuaire[10] ».

L'évolution de l'expérience touristique remet-elle en cause l'importance du patrimoine historique, du monument témoin d'une histoire ? N'y a-t-il pas une dépatrimonialisation du regard du visiteur ? La qualité de l'expérience met en balance la valeur patrimoniale[11], et l'exemple de Nantes laisse supposer un réajustement de la place et de l'importance du patrimoine lié à la conquête du touriste et aux mutations de cette activité. Pour la manifestation en 2012, les moyens mis en œuvre pour l'apprêtement de la ville ont principalement constitué en l'aménagement d'aménités emblématisant la possibilité d'une appréhension sensuelle et festive de la ville. Par exemple, l'ouverture de l'étage supérieur d'une tour afin de profiter de son point de vue tout en l'aménageant en bar, ou l'usage renforcé de la terrasse panoramique de l'école d'architecture par une installation ludico-sportive. Ainsi, cet été-là, une ligne rose au sol s'est offerte comme guide au visiteur pour le conduire d'œuvres d'art en bâtiments à l'architecture contemporaine, des « points de vue » à des éléments du patrimoine bâti, d'une ambiance à l'autre. L'activité touristique semble participer de l'évolution des espaces urbains sur bien d'autres modes que celui de la patrimonialisation. Pour autant, le discours des acteurs du VAN n'abandonne pas toute référence patrimoniale.

Suite aux bombardements de la seconde guerre mondiale et aux comblements des bras du fleuve, Nantes n'est pas, à l'instar de la ville de Bordeaux par exemple, riche en ressources patrimoniales historiques et n'a pas non plus d'équipement phare, type Guggenheim, assurant la fonction de locomotive touristique. La biennale est ainsi conçue comme un accélérateur de la fabrication de produits patrimoniaux : avec les œuvres, « on crée clairement du patrimoine, le patrimoine dont on a besoin » déclare Jean Blaise[12]. La communication de la manifestation s'axe également sur des dimensions plus immatérielles du patrimoine avec une insistance par exemple sur la gastronomie locale, la mise en valeur de « tables » nantaises, et du vignoble du muscadet. La promotion touristique a ainsi fait rentrer dans le giron du patrimoine des éléments de l'ordre du sensible, ou de l'affect, comme l'ambiance ou l'atmosphère, le climat, la couleur de la ville : « notre plus précieux patrimoine, c'est le bien vivre » déclare l'élue à l'attractivité du territoire de Nantes Métropole[13]. Ce marketing « ambianciel », axant sur l'atmosphère, la convivialité d'une « ville curieuse et insolite » permet de faire avec cette absence de « choses à voir », en valorisant l'expérience *in vivo*, celle d'une ville qui ne serait que peu apprêtée.

L'absence ressentie à Nantes de fonds patrimonial important semble ouvrir, dans ce cadre institutionnel particulier, des marges d'action et des libertés quant à la « chaîne patrimoniale » classique[14] (HEINICH, 2009). Le patrimoine peut ainsi être décrété, mettant sur

---

[10] Site Internet du VAN. http://www.levoyageanantes.fr/fr/

[11] Phénomène visible également au travers des innovations de visites proposées par les monuments classiques (châteaux, musées…) afin de rendre l'expérience plus adaptée, interactive voire « augmentée » l'expérience.

[12] Entretien réalisé en 2007.

[13] *Ouest-France*, 21 janvier 2011.

[14] De fait les contraintes d'un secteur inscrit sur la liste du patrimoine mondial ne s'exercent pas, permettant l'économie du travail de documentation comme de celui de sa gestion.

un même plan le muscadet et une œuvre d'art, ce qui n'est pas sans interroger sur la nature de l'expérience du patrimoine comme transmission de sens. Le tourisme est-il définitivement instrumental dans son rapport à la patrimonialisation ? La politique touristique de la méta-structure du VAN s'impose-t-elle aux autres politiques publiques ? Choisir de mettre en place une société publique locale, et non une Direction du Tourisme à Nantes Métropole, révèle l'enjeu de concevoir une structure capable de conserver une dynamique de projet et une certaine autonomie administrative. Il semble alors important de ne pas saisir seulement l'impact visuel, architectural et urbain très fort de cette structure institutionnelle, mais d'aller voir aussi du côté des autres professionnels impliqués dans la qualification patrimoniale.

[Visuel 1]

La relocalisation de l'Office du tourisme en 2012 à proximité du château des Ducs de Bretagne a occasionné des discussions sur l'aménagement pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Cette norme, liée à la visite, maltraitait selon certains, le vieux pavé nantais en secteur sauvegardé.

2. Institutions patrimoniale et touristique en concurrence

Parallèlement à la montée à l'agenda politique des questions touristiques, à travers l'institution ad hoc du VAN, la création d'une Direction du Patrimoine et de l'Archéologie (DPARC) au sein de la Direction générale de la culture de la Ville de Nantes, marque une nouvelle ambition politique de la ville sur le patrimoine. La qualification du patrimoine et ses enjeux de mise en valeur se trouvent alors projetés au cœur de « luttes d'institutions » (GAXIE, 2000), marquées par des cultures professionnelles très différentes.

Une direction du patrimoine et de l'archéologie en quête de légitimité dans le champ institutionnel

La ville de Nantes reste marquée par une inorganisation de la prise en compte de son patrimoine, assurément liée à la conviction ou au complexe politique évoqué d'être une ville de faible qualité patrimoniale. Le patrimoine a ainsi longtemps été un moindre maillon de la politique culturelle municipale. Associé à une Direction de la culture regroupant ses forces vives autour d'une politique du spectacle vivant, le patrimoine était réduit à la seule fonction de médiation patrimoniale et à un élu peu actif. Aussi le choix politique, en 2008 au début du 4e mandat de Jean-Marc Ayrault, de designer un adjoint au patrimoine et de créer la DPARC est-il significatif d'un rôle nouveau à faire jouer au patrimoine dans le cadre des politiques publiques nantaises (DEVISME, NICOLAS, 2013).

La DPARC s'appuie sur un Plan Patrimoine articulé autour de quatre missions classiques : connaissance, conservation, restauration et mise en valeur. Disposant d'une équipe technique de professionnels dans les champs de l'archéologie et de l'architecture, la Direction du Patrimoine entend désormais jouer un rôle opérationnel, notamment dans le cadre de projets d'aménagements urbains. Toutefois, la reconnaissance par les services d'urbanisme, d'une action patrimoniale organisée par la DPARC n'est pas acquise. Cette dernière se trouve en effet dans une position ambivalente. Elle ne dispose pas d'un inventaire auquel se référer pour légitimer ses avis, si bien que la production de connaissance passe majoritairement par les discours et les travaux d'historiens universitaires ou d'érudits locaux[15]. La DPARC se

[15] La mise en place d'un Conseil nantais du patrimoine disposant de commissions scientifiques intégrant certains membres de ces associations savantes accentue cette position inconfortable de la nouvelle Direction.

retrouve alors engagée dans la gestion de personnalités souvent contestataires, avec l'objectif de contenir la prolifération patrimoniale, quitte à accentuer l'image d'une direction conservatrice, freinant la conception urbaine et « l'inventivité » culturelle de la métropole. Il en résulte une défiance, autant de la part des acteurs de l'urbanisme que des acteurs du tourisme, quant à la capacité de la DPARC à proposer des projets innovants prenant appui sur le patrimoine, confirmant la vieille opposition entre patrimoine et créativité.

La médiation du patrimoine : un régulateur des luttes de reconnaissance

Si les efforts de légitimation de la DPARC s'attachent surtout à une reconnaissance du patrimoine dans les opérations urbaines (notamment contre une gestion trop brutale de la densification de la ville), ils passent aussi par l'affirmation du métier dédié à la médiation patrimoniale, créé en 2002, depuis l'obtention du label Ville d'art et d'histoire. En revenant sur l'histoire nantaise de la reconnaissance et de la valorisation des patrimoines industriels et portuaires, on comprend qu'un des rôles du patrimoine, porté par la médiatrice, est avant tout d'assurer une fonction de cohésion sociale. En effet, à l'occasion des aménagements de la pointe ouest de l'île de Nantes, et de la reconversion du site des anciens chantiers navals Dubigeon en un espace d'équipements culturels et artistiques associé à un parc thématique et de loisirs[16], un certain nombre d'associations, principalement menées par des anciens ouvriers de la navale, sont montées au créneau, refusant une banalisation touristique du site. Les projets proposés devaient assurer la transition d'un espace industriel et portuaire vers le tertiaire, et, comme dans de nombreux projets de reconquête de *waterfront*, le tourisme a été la principale carte jouée (GRAVARI-BARBAS, 1998). Ici, la prolifération des arguments associatifs perturbait la mise en œuvre d'une politique urbaine qui, dans le cadre d'un aménagement se présentant comme « patrimonialisateur » (THOMAS, 2008), misait sur le passage en douceur de ce territoire désindustrialisé à une économie postfordiste, créative et touristique. Pourtant, le renouvellement urbain engagé affirmait s'appuyer, dans son programme, sur un ensemble de procédures de compensation symbolique (HARVEY, 2008) dont le patrimoine faisait partie. Un travail de concertation a été cependant engagé en amont des aménagements, pour pacifier un débat patrimonial initié par un mouvement associatif dont les contestations étaient largement relayées par les médias locaux, et pour autoriser en retour les transformations du site (NICOLAS, 2009).

Racontant la manière dont elle a pu se « faire une place » dans ce paysage associatif autour du patrimoine industriel, l'animatrice du patrimoine explique sa stratégie de contournement du conflit[17] : estimant que la question du patrimoine industriel ne peut se résumer à celle de la navale à Nantes, elle propose une réflexion sur l'ensemble du patrimoine industriel à l'échelle de la Basse-Loire. En travaillant donc à l'interprétation des traces patrimoniales sous l'angle de l'histoire industrielle locale, elle désamorce le conflit en

[16]L'île de Nantes est un vaste territoire de 350 ha en bordure de centre-ville, appelé alors à devenir un cœur de métropole et jonché dans sa partie ouest de tout un ensemble de friches industrielles et portuaires. Initié au tournant des années 2000, le projet est confié dans un premier temps, à l'urbaniste-paysagiste Alexandre Chemetoff. Il prend le parti de « révéler » la ville existante à partir d'un projet s'appuyant sur la conservation et la valorisation de tout un ensemble de traces industrielles et portuaires, intégrées dans la composition d'un paysage urbain, et couplées avec la promotion d'une offre culturelle ambitieuse chargée d'animer ces formes urbaines conservées.

[17] En 2006, elle évoquait : « le poste que j'ai, c'est un poste qui consiste surtout à mettre les gens en réseau, à créer des outils de valorisation, de médiation, de connaissance pour le grand public. Ce qui a été le plus compliqué par rapport à ce travail-là, ça a été de gagner la confiance des associations, de se faire une légitimité dans un paysage très occupé et très politique ». Un nouvel entretien a été réalisé avec l'animatrice, toujours en poste, en 2013.

déplaçant les enjeux mémoriels. Soutenir d'autres points de vue patrimoniaux[18] sert ainsi de contre-pied à l'entreprise de légitimation portée par un groupe de mémoire particulier. Dans cette rupture patrimoniale (RAUTENBERG, 2003), se règle une stratégie de banalisation de cette histoire particulière au regard d'une histoire plus générale, celle de l'eau, du fleuve ou des autres industries dans la ville.

Au vu de la difficulté de la DPARC à s'imposer comme acteur légitime de négociation, et d'une médiation du patrimoine activée à Nantes surtout dans la régulation de conflits, on présage qu'institutionnellement le champ est assez libre pour les acteurs du tourisme. On constate en effet que le travail de médiation se heurte aux projets de communication et de mise en tourisme du VAN[19] comme lorsque les panneaux d'interprétation du patrimoine naval sur le site des anciens chantiers ont été « arrachés » dans le cadre d'une scénographie nouvelle qui s'appuyait sur l'image d'un patrimoine technique désormais transposé dans la fabrication d'une machine extraordinaire, un éléphant mécanisé de 12 mètres de hauteur. Ou encore lorsque, suite au débarquement en urgence des 35 passagers que ce même pachyderme portait sur son dos (l'une des pièces maîtresses de ses pattes s'étant rompue au passage d'anciens rails des chantiers navals conservés au titre de la mémoire et du passé industriel du site), on coule un béton spécial pour les recouvrir et limiter la gêne. Les acteurs traditionnels du patrimoine cèdent ainsi le pas dans ces occasions à de nouveaux acteurs, techniciens du projet ou promoteurs touristiques, formés aux problèmes qualitatifs et stratégiques de l'aménagement des villes.

Tourisme en secteur sauvegardé : un retour de la légitimité juridique du patrimoine

Stratégie patrimoniale et stratégie touristique ne s'appuient pas sur le même registre de temporalités. Le temps de l'instruction du patrimoine, qui a partie liée avec le temps long de la recherche historique, mais aussi de la gestion administrative et juridique par un système d'acteurs et de services larges, courant jusqu'aux services de l'Etat local, ne s'adapte pas aux exigences d'efficacité et de temps court des projets touristiques. Le VAN en l'occurrence a pris l'habitude de ne pas embarquer les services et la machine d'instruction administrative pour obtenir au plus vite les accords : le statut de société publique locale facilite certainement une autonomie dans la gestion des projets, assurée également par une autonomie financière, laquelle renvoie bien à une hiérarchisation tacite des services entre eux : « Quand je vois les moyens qui sont donnés au *Voyage à Nantes*, je me dis que si on avait la même chose pour le Patrimoine, ce serait quand même pas mal, mais bon ! » concède la directrice du patrimoine[20]. Cependant, l'exigence d'attractivité impose aujourd'hui de valoriser les aménités de la ville centre sous la forme d'une mise en scène du patrimoine historique associée à une augmentation des surfaces commerciales. Et le contexte récent de révision du secteur sauvegardé à Nantes, confirmant un retour de la préoccupation des élus pour le centre historique de la ville, tend à redistribuer les rôles des institutions respectives[21]. Ainsi le VAN

[18] D'autres associations d'histoire locale s'investissent alors, menées par des érudits et non plus par un groupe porteur de mémoire.

[19] Le sens de la visite par rapport à l'histoire esclavagiste de Nantes a également fait l'objet de négociations entre médiateurs, du VAN et du château des Ducs, ces derniers imposant la visite du musée au château comme préalable à la balade mémorielle.

[20] Entretien réalisé en 2012.

[21] Pour la mise en valeur du patrimoine industriel sur l'île de Nantes, les élus locaux avaient compris qu'ils pouvaient « faire » de l'identité collective sans avoir à subir un véritable régime patrimonial, au point que la centralité invoquée sur l'île de Nantes finissait par devenir une tentative des élus pour échapper au secteur sauvegardé et aux contraintes réglementaires de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

a bien consulté la DPARC pour concevoir la ligne rose du parcours à travers la ville, même si aucune médiation patrimoniale n'accompagnait les publics. « On nous a demandé de faire la liste des lieux majeurs, mais c'était tellement évident. Ils n'ont pas besoin de moi pour faire ça ! Il faut évidemment que les parcours passent par le château, par la cathédrale, par le passage Pommeraye, quoi de plus évident. Moi, ce qui m'aurait intéressée ce n'est pas ça, mais de voir comment on allait accueillir le public sur ces lieux, en donnant une dimension artistique, je n'ai rien contre, mais aussi en ayant une approche patrimoniale. Or, ça ne s'est pas fait » explique la directrice du patrimoine[22]. Même regret chez l'animatrice du patrimoine qui se questionne[23] : « les gens ne sont jamais venus à Nantes, on les emmène passage Pommeraye et on leur parle d'Agnès Varda ? ».

[visuel 2]

Support de communication du Voyage à Nantes pour *Estuaire* 2012 qui montre le choix de présentation du Passage Pommeraye sur un mode narratif (« Une Chambre en ville ») et non historique.

Pourtant, ce qui a pu fonctionner à l'occasion d'un événement ponctuel, semble ne pas pouvoir se déployer aussi facilement dans le cadre d'une stratégie pérenne de mise en valeur touristique du patrimoine du centre historique. Devant composer avec des contraintes réglementaires et des procédures juridiques complexes, le VAN se plie aussi au système d'acteurs traditionnels du patrimoine. L'échec d'une de leurs propositions artistiques autour de graffs qui devaient prendre place sur la façade d'un parking en béton armé près de la gare nord, par ailleurs remarqué comme patrimoine du XXe siècle, rappelle que l'efficacité réglementaire en matière de patrimoine est toujours à l'œuvre : l'architecte de ce bâtiment qui n'avait pas été sollicité pour autoriser le projet a émis un refus, suivi de celui de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Cette histoire a engagé la DPARC dans un rôle de médiation entre l'ABF et le VAN. En ce sens, les métiers traditionnels du patrimoine restent garants des exigences et de la légitimité juridique du patrimoine[24]. La DPARC trouve là une position de force quand elle remet les règles sur la table, arbitre et cherche à initier une culture partagée pour stabiliser, par l'organisation du débat réglementaire, une version consensuelle du passé (SMITH, 2006).

Si les enjeux touristiques président à une patrimonialisation spécifique et vécue comme hégémonique, il reste que la question du patrimoine déborde de ce strict cadre, les acteurs institutionnels de la ville, du patrimoine et du tourisme ordonnent, régulent ou s'arrangent pour définir *in fine* ce qui fait patrimoine dans la ville. Ce passage par la configuration institutionnelle montre en effet que la question patrimoniale se dédouble et fait coexister (y compris dans l'espace de la ville) : l'enjeu de l'attractivité et du développement économique lié aux projets de développement urbain et d'internationalisation de l'image de la ville, pilotés depuis la société publique locale de développement touristique ; l'enjeu de maintenir une cohésion sociale à l'issue de compromis et de consensus sur les patrimoines

[22] Entretien réalisé en 2012.

[23] Nouvel entretien réalisé avec elle en 2013.

[24] La directrice du nouveau service du patrimoine est en effet issue des métiers du patrimoine. Conservatrice en chef durant 17 ans du château des Ducs de Bretagne, elle y a suivi les travaux de restauration du château et la conception du musée d'histoire de la ville qui y est intégré, déployant un savoir-faire managérial dans le pilotage d'un système d'acteurs complexes, à l'interface entre agents du patrimoine de l'Etat, services culturels et élus locaux.

revendiqués, qui justifie l'action d'une Direction du Patrimoine conçue, elle, pour veiller au bon déroulement des projets urbains. Ainsi la logique stricte de la mise en valeur du patrimoine urbain à des fins de développement touristique doit être nuancée. Malgré une dilatation spatiale du patrimoine depuis une trentaine d'années en même temps qu'une reconnaissance plus large des objets qui peuvent accéder à la labellisation patrimoniale, il reste que les outils institutionnels « classiques » comme les procédures de classement à l'initiative d'un corps de métiers strictement formé à ces enjeux sont toujours à l'œuvre pour la qualification patrimoniale. Que dire alors des patrimoines nantais décrétés, instrumentalisés à des fins de valorisation touristique du territoire ?

Un patrimoine protéiforme

Lors de la réfection du musée d'interprétation de l'histoire de la ville, et pour *Estuaire* (2007), une fresque de l'artiste-vidéaste nantais Pierrick Sorin prend place au cœur du musée. Ce musée s'appuie sur une construction historiographique tout à fait rôdée où sont patrimonialisés tout autant les armoiries de la duchesse de Bretagne, les anneaux destinés au transport des esclaves vers l'Amérique, les petits beurres de l'usine Lu, les films de Jacques Demy, l'ouvrage de Julien Gracq sur Nantes, les affiches des Allumées et *in fin*e le territoire de l'île de Nantes, l'ensemble confirmant « une approche holistique » de la muséographie (WALSH, 1992). Dans cette fresque animée, et sur le ton très ironique qui caractérise l'œuvre du vidéaste en général, défile, sur un bateau de Loire en carton, un personnage[25] tour à tour portant un verre de muscadet, une mâche sur la tête et un fouet d'esclavagiste, empruntant un tramway et montant sur un éléphant, etc.

Un matin de juin 2012, les Nantais découvrent un morceau de mur semblant tombé du ciel pour se ficher dans le bitume : il ouvre la rumeur urbaine autour du nouveau spectacle de la troupe Royal de luxe qui débute le lendemain dans la ville. Sur ce faux mur en « vieilles pierres » une fresque représente la véritable histoire de Nantes, au travers de plus de 250 personnages liés à l'histoire de la ville. Créé dans le cadre de la biennale *Estuaire* (2012), il est à la fin de la manifestation, déplacé et installé sur une place de la ville de façon là définitive. Il est depuis répertorié comme petit patrimoine au Plan Local d'Urbanisme.

[visuel 3]

Le faux « vrai mur patrimonial ». La fresque peinte se trouve sur l'autre face.

Ces deux exemples, une fresque de Pierrick Sorin dans un musée d'histoire et un faux « vrai mur patrimonial » désormais protégé comme monument remarquable, sont révélateurs d'une légitimation recherchée de ces nouveaux objets comme patrimoine, et de la manière dont le patrimoine décrété participe en effet de la fabrique patrimoniale. Les frottements décrits dans cet article entre patrimoine et tourisme à Nantes participent à une patrimonialisation protéiforme et instaurent un régime relativiste du patrimoine qui n'est pas sans interroger sur la pérennité de leur valeur. Le court-circuit de la chaîne patrimoniale classique opéré à Nantes illustre, semble-t-il, la coexistence d'autres chaînes patrimoniales inscrites dans les rapports de forces locaux et devant faire avec le « stock » d'objets disponibles.

Index

ABF

[25] L'artiste lui-même qui se met tout le temps en scène.

Architecte des Bâtiments de France
DPARC
Direction du Patrimoine et de l'Archéologie de la ville de Nantes.
VAN
Voyage à Nantes : Société publique locale en charge de la promotion touristique de la ville de Nantes.

Bibliographie

BERTHO-LAVENIR, C. (dir.), *La visite du monument*, Clermond-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2004.
BOSSE A., *L'expérience spatiale de la visite*, Thèse de doctorat de géographie, Université de Tours, 2010 (ouvrage à paraître).
DEVISME L., NICOLAS A., « L'invention d'une politique publique : un patrimoine urbaniste à Nantes ? », *Revue Géographique de l'Est*, (à paraître), 2013.
DOQUET A., « La force de l'impact. Paradigme théorique et réalités de terrain ». *Espacestemps.net*, 2010. http://espacestemps.net/document7988.html
GAXIE D., *Luttes d'institutions: enjeux et contradictions de l'administration territoriale*, Paris, L'Harmattan, 2000.
GRAVARI-BARBAS M., « La "Festival market place" ou le tourisme sur le front d'eau. Un modèle américain à exporter? », *Norois*, T. 45, n°178, 1998, p. 261-278.
HARVEY D., *Géographie de la domination*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2008.
HEINICH N., *La fabrique du patrimoine. « De la cathédrale à la petite cuillère »*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2009.
JOSEPH, I., *La ville sans qualités*, Editions de l'Aube, 1998.
LUSSAULT M., « Le tourisme un genre commun », DUHAMEL P., KNAFOU, R. (dir.), *Les mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, 2007, p. 333-349.
LUSSAULT M., STOCK M., « Tourisme et urbanité », DUHAMEL P., KNAFOU, R. (dir.), *Les mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, 2007, p. 241-245.
NICOLAS A., *Usages sociaux de la mémoire et projet d'aménagement urbain. Les héritages industriels et portuaires à l'épreuve du projet de l'île de Nantes*, Thèse de Doctorat de sociologie, Université de Nantes, 2009.
RAUTENGERG M., *La rupture patrimoniale*, Grenoble, Editions A La Croisée, 2003.
REAU B., POUPEAU F., « L'enchantement du monde touristique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°170, 2007, p. 5-13
SMITH LJ., *Uses of heritage*. London, Routledge, 2006.
THOMAS F., « Les temporalités du patrimoine et de l'aménagement urbain », *Géocarrefou*r, vol 79/3, 2008, p. 197-212
TROM D., « L'engagement esthétique : du trouble à l'enquête visuelle. Une pragmatique du regard sur le paysage », CEFAÏ, D., JOSEPH, I. (dir.), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, Editions de l'Aube, 2002, p. 287-299.
VESCHAMBRE V., *Traces et mémoires urbaines, enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Presses universitaires de Rennes, 2008.
WALSH K., *The representation of the Past, Museums and heritage in the post-modern world*, London, Routledge, 1992.

Légendes

Visuel 1

La relocalisation de l'Office du tourisme en 2012 à proximité du château des Ducs de Bretagne a occasionné des discussions sur l'aménagement pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Cette norme, liée à la visite, maltraitait selon certains, le vieux pavés nantais en secteur sauvegardé.

Visuel 2
Support de communication du Voyage à Nantes pour *Estuaire* 2012 qui montre le choix de présentation du Passage Pommeraye sur un mode narratif (« Une Chambre en ville ») et non historique.

Visuel 3
Le faux « vrai mur patrimonial ». La fresque peinte se trouve sur l'autre face.